



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNOSTRA



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 mai 2018

TAXER LES POIDS LOURDS ? STOP ! Les entreprises du transport routier de marchandises s'engagent très fermement contre l'idée d'une « vignette »

Lors d'un déplacement le 28 mai, la ministre des Transports Élisabeth Borne a confirmé l'intention du Gouvernement de mettre en place une « vignette temporelle » dans la loi orientation mobilité dont le texte doit être présenté dans les prochaines semaines en conseil des Ministres.

En tout état de cause, le Gouvernement s'évertue à vouloir faire croire que les transporteurs ne participent pas au financement des infrastructures et que taxer les poids lourds est un moyen pérenne pour financer les infrastructures. La FNTR et l'union TLF rappellent que :

- Les poids lourds sont déjà assujettis à une taxe qui ne dit pas son nom mais qui est la parfaite substitution à l'écotaxe depuis l'abandon de celle-ci : l'augmentation de 4cts par litre de carburant.
- En 2017, la fiscalité du carburant (TICPE) représentait, pour les seuls poids lourds, 4,13 milliards d'euros par an ! En ajoutant la taxe à l'essieu et les péages, les poids lourds seuls, s'acquittent de plus de 7 milliards d'euros par an.
- Les poids lourds contribuent plus que de raison aux infrastructures : ils couvrent 214% de leurs coûts sur autoroutes et 122% sur l'ensemble des routes.
- La route, tous usagers confondus, rapporte déjà 39 milliards d'euros en taxes diverses.

La FNTR et l'union TLF ne désarment pas et répètent avec vigueur leur refus total de toute contribution supplémentaire en exigeant la vérité sur le fléchage des 39 milliards d'euros de recettes qui ne sont pas consacrés dans leur intégralité à la rénovation et au développement du réseau routier.

Jean-Christophe Pic, président de la FNTR et Claude Blot, président de l'Union TLF, soulignent une nouvelle fois leur exaspération : **« A l'heure où la France a le gazole le plus cher d'Europe, nous rejetons en bloc ce traitement injuste qui va impacter la compétitivité de nos entreprises. Chaque jour, sur le terrain, des hommes et des femmes démontrent leur capacité à poursuivre des efforts face aux défis de demain, comme la transition énergétique et l'innovation technologique. On ne peut plus considérer les poids lourds comme les victimes systématiques d'une taxation irresponsable. Nous exprimons encore une fois notre opposition la plus ferme à toute taxation supplémentaire. Celle-ci, répétons-le, aura un impact concret et direct sur la compétitivité, l'emploi, l'investissement et le pouvoir d'achat, avec des répercussions, in fine, sur le quotidien des Français ».**

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles. La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale. **Membres actifs** : La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et l'UNOSTRA.

CONTACTS PRESSE

FNTR
Marie-Laure Merville
01 44 29 04 23/ml.merville@fntr.fr
COMFLUENCE
Raïd Zaraket
01 40 07 02 05/raid.zaraket@comfluence.fr

TLF
Mathilde Locqueville
01 53 68 40 45/mlocqueville@e-tlf.com
MSLFRANCE
Florence Bastien
01 44 82 46 16/florence.bastien@consultants.publicis.fr